



[ancenis-saint-gereon.fr](http://ancenis-saint-gereon.fr)

## **DÉCISION MUNICIPALE N° 144-22**

### **Sollicitation de subventions pour le financement d'une étude structurelle du château d'Ancenis-Saint-Géréon**

#### **LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON**

Vu la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération n°0140 du 12 décembre 2022 par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, et en particulier de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions pour toutes les opérations de fonctionnement et d'investissement prévues au budget, et sans limitation de montant,

CONSIDÉRANT que la collectivité souhaite définir les conditions de faisabilité techniques, réglementaire et financière en amont d'un projet de restauration du château d'Ancenis-Saint-Géréon, par l'engagement d'une première phase avec le diagnostic structurel.

CONSIDÉRANT la mise à disposition de financement disponible au titre de cette première phase d'opération.

CONSIDÉRANT la pleine contribution de ce projet de rénovation à la stratégie de mise en valeur du patrimoine intégrée au sein du programme « Petites villes de demain ».

#### **DÉCIDE**

**Article 1** : de solliciter un soutien financier de différents partenaires à hauteur de 80% du montant de l'étude, selon le plan de financement ci-dessous, sur la base d'un coût projet estimé à 133 K€ HT

Dépenses	
Projet	Montant HT
Diagnostics	22 000
Bureau d'études environnementales	5 000
Accompagnement Loire Atlantique Développement	28 400
Etude Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH)	55 000
Accompagnement étude ACMH	14 600
Imprévus	8 000

<b>TOTAL HT</b>	<b>133 000 €</b>
-----------------	------------------

Recettes		
Organismes	Tx	Montant
Région Pays de Loire - dispositif restauration des monuments historiques	20%	26 600
DRAC	30%	39 900
Département - dispositif cœur de bourg	30%	39 900
Autofinancement	20%	26 600

<b>TOTAL HT</b>	<b>133 000 €</b>
-----------------	------------------

**Article 2** : d'autoriser la signature de tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

**Article 3** : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable public assignataire d'Ancenis-Saint-Géréon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**Article 4** : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie et sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 19 décembre 2022

Le maire,  
**Rémy Orhon**

